

Master 2 – Recherche en Histoire de l'art

Notice explicative

Inscription

Semestre impair et/ou à l'année :
Avant le 05 septembre 2026

Semestre pair :
Avant le 12 décembre 2026

Le dossier d'inscription ainsi que toutes les pièces justificatives sont à retourner au département à l'adresse suivante :

Université de Lille - Campus Pont-de-Bois
Département Histoire de l'art et Archéologie
A l'attention de Mme Angélique Crossouard

Rue du Barreau - B.P.60149
59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Tarifs 2026-2027

Formation initiale

	Tarif au semestre	Tarif à l'année
Licence 1 Histoire de l'Art et Archéologie	270 €	540 €
Licence 2 Histoire de l'Art	270 €	540 €
Licence 3 Histoire de l'Art	270 €	540 €
Master 1 Recherche en Histoire de l'art	200 €	400 €
Master 2 Recherche en Histoire de l'art	200 €	400 €
<i>Uniquement pour les redoublants</i>	30€/UE	

Formation continue

	Tarif au semestre	Tarif à l'année
Licence 1 Histoire de l'Art et Archéologie	810 €	1 620 €
Licence 2 Histoire de l'Art	810 €	1 620 €
Licence 3 Histoire de l'Art	810 €	1 620 €
Master 1 Recherche en Histoire de l'art	600 €	1 200 €
Master 2 Recherche en Histoire de l'art	600 €	1 200 €
<i>Uniquement pour les redoublants</i>	90€/UE	

☐ PREMIÈRE INSCRIPTION

☐ RÉINSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE LILLE

> Indiquez votre N° de carte étudiante

État civil

Nom de naissance :

Prénom :

Nom d'usage :

Sexe : ☐ F

☐ M

Né-e le :

Département :

Ville de naissance :

Pays :

Nationalité :

Votre adresse

N° : Rue/Lieu-dit :

Code postal :

Commune :

Portable (obligatoire) : E-mail :

Tél fixe :

Situation de handicap

Êtes-vous en situation de handicap ? ☐ Oui ☐ Non

Souhaitez-vous bénéficier d'aménagements d'études et/ou d'examens au cours de votre cursus universitaire ?

☐ Oui, Si oui, référez-vous aux informations fournies à l'adresse www.univ-lille.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap

☐ Non

Situation d'inscription

Êtes-vous boursier ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quel échelon boursier ? ☐ Crous ☐ Autre Envoyer votre notification à sophie.benhenida@univ-lille.fr

Êtes-vous en double cursus ? ☐ Oui ☐ Non

Activité professionnelle

Exercez-vous une activité professionnelle ? ☐ Oui ☐ Non

Attention si vous avez besoin de justificatifs, vous relevez de la formation continue (merci de consulter les tarifs)

☐ J'ai une prise en charge employeur ou organisme

☐ J'ai besoin de justificatifs pour mon employeur, France Travail, ou autres (attestation d'assiduité mensuelle)

☐ Je n'ai pas besoin de justificatifs

Vous êtes demandeur d'emploi. Vous relevez de la formation continue (merci de consulter les tarifs).

Indiquez votre numéro France Travail :

☐ Vous bénéficiez d'une prise en charge France Travail.

☐ Vous n'avez pas de prise en charge France Travail. Merci de contacter : sophie.benhenida@univ-lille.fr

Pièces à fournir au dossier

- Dossier complété et signé
- Certificat de scolarité 2026/2027 de l'université de Lille.
Attention : Nous vous rappelons que vous devez au préalable effectuer les démarches administratives auprès du service de la scolarité : inscriptions.univ-lille.fr
- Le règlement : le montant total est à joindre au dossier (si virement : preuve de virement). *Les étudiants boursiers ne sont pas exonérés des frais d'inscription à l'enseignement à distance.*
- Pour les prises en charge : justificatif de l'employeur ou de l'organisme.

Charte à destination des étudiants de l'enseignement à distance

Respect de la confidentialité des propos

Les étudiants ne sont pas autorisés à enregistrer et diffuser les supports d'un cours quel que soit son format. Les cours ne peuvent être utilisés **qu'à titre strictement et exclusivement personnel**.

La violation des droits d'auteur est passible de sanctions juridiques (article L.335-3-2 du Code de la Propriété Intellectuelle).

Environnement personnel : il est obligatoire de :

- S'équiper d'un ordinateur
- De posséder une connexion internet
- D'anticiper et contourner d'éventuels problèmes de connexion (prévoir un câble réseau pour se brancher à la box directement, disposer si possible d'une clé 4G, etc.)

Examens :

- Obligation de se déplacer sur site pour les Contrôles Terminaux et de se conformer au planning des examens votés en CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire), sans aucune possibilité de dérogation, quelle qu'en soit la raison.
- Obligation de se conformer aux dates des Contrôles Continus définies par les enseignants

Conseils :

Pensez à consulter régulièrement vos mails universitaires.

Écrivez impérativement avec votre adresse universitaire (prénom.nom.etu@univ-lille.fr) pour permettre le traitement de votre message. Indiquez précisément votre identité d'étudiant : nom patronymique (de jeune fille), année, EAD ou site, numéro étudiant.

Tout échange doit intégrer les règles élémentaires de la politesse. Un mail, ou un échange sur le forum est l'équivalent d'un courrier : il est requis de le débiter et de l'achever par une formule de politesse. Si l'échange s'accomplit virtuellement, il s'agit, toujours, **d'un échange entre personnes et non entre machines**.

Tout échange doit respecter les délais de réponse. Les étudiants de l'EAD sont, pour beaucoup, engagés dans des situations professionnelles ou vivent des situations familiales qui impliquent que le temps consacré à leurs études est concentré sur les soirées et les week-ends : **le corps enseignant comme les équipes administratives ne travaillent pas 24h sur 24, 7 jours sur 7**. Ainsi, lorsque vous écrivez un samedi soir à 23h, aucune réponse ne vous est « due » le samedi soir à minuit.

De même si vous contactez l'administration ou vos enseignants pendant les vacances (dont les dates sont indiquées dans le calendrier universitaire) il est normal que vous n'ayez pas de réponse avant la fin de cette période de fermeture et de congés.

Si en revanche, dans des délais raisonnables, en tenant compte des jours ouvrés et fériés, vous n'obtenez pas de réponse, vous pouvez bien évidemment **écrire à nouveau à votre interlocuteur**.

Tout échange doit respecter la spécificité de l'enseignement supérieur. La spécificité de l'université est qu'elle est composée d'enseignants-chercheurs : ces derniers assurent une **mission d'enseignement**, correspondant à la moitié de leur service, mais également une **mission de recherche**, correspondant à l'autre moitié. La disponibilité du corps enseignant envers les étudiants doit prendre en compte cet élément constitutif de leur statut. Ils peuvent ainsi être parfois absents en raison de déplacements pour mener à bien leurs activités scientifiques.

L'enseignement à distance en histoire de l'art est une spécificité de l'université de Lille : il existe grâce à ses étudiants, ses enseignants et son personnel administratif. Tous doivent œuvrer à son bon déroulement, et avoir à cœur son amélioration constante, dans le respect des situations et des moyens, humains comme financiers.

Règles et fonctionnement

I – DROIT D'USAGE DES SUPPORTS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Les supports de cours mis à disposition des étudiants inscrits à l'Université de Lille au titre de l'Enseignement A Distance (EAD) sont destinés à un usage strictement personnel et pour la seule année universitaire en cours.

Il est rappelé que tout usage autre que leur utilisation dans le cadre de la préparation aux examens de Licence et Master de l'Université de Lille est strictement interdit dans le respect des droits d'auteur. Toute reproduction, diffusion ou communication de ces documents constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle, et pourra faire l'objet de sanctions ou de poursuites (articles L335-1 à L335-10 du code de la propriété intellectuelle).

II – TRANSPARENCE DES DONNEES ET RESPONSABILITE

Toutes actions que vous effectuez sur la plateforme d'enseignement à distance, consultation d'un fichier ou d'un forum, dépôt d'une contribution ou d'un fichier, etc. sont enregistrées dans une base de données de la plateforme. Les enseignants responsables de vos cours ainsi que le personnel du département peuvent visualiser la liste des personnes et les dates de consultation. Ils peuvent également voir quand un étudiant a consulté un document, déposé un devoir, participé au forum et visualiser le contenu des messages, etc.

Ce travail de suivi est effectué dans un objectif d'accompagnement et de suivi pédagogique. Ces données nominatives sont gardées sur la plateforme pendant une période de 365 jours. Ensuite ces données sont sauvegardées pour établir des statistiques.

III – ANNULATION D'INSCRIPTION

Il ne sera procédé à aucun remboursement après mise à disposition d'un cours ou d'une partie d'un cours. En cas d'annulation de l'inscription avant la mise à disposition du cours, des frais de dossier, correspondant à 25% du montant total et ne pouvant pas être inférieurs à 30,00 €, seront déduits du remboursement.

Pour toute demande d'annulation, merci de suivre obligatoirement la procédure suivante :

humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead#c24575

IV – DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Pour toute demande de remboursement, merci de suivre obligatoirement la procédure suivante :

humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead#c24575

J'ai pris connaissance **des règles de fonctionnement et de la charte**

À
Le

Signature

Master Recherche en Histoire de l'art - EAD – M2 S3

Bloc	Cours	Ce qu'on apprend	Obligatoire ou à choix	Crédits	CM ou TD	Nombre d'heures
BCC 1- Intégrer et développer des savoirs spécialisés						
UE	1- Séminaires de spécialité		Oblig.	6		36
	Histoire de l'Art médiéval	Matériaux et couleurs			CM Distanciel	12
	Histoire de l'Art moderne	Material turn			CM Distanciel	12
	Histoire de l'Art contemporain	Photoconceptualisme			CM Distanciel	12
BCC 2- Concevoir, mener et présenter une recherche						
UE	1- Se former à la recherche		Oblig.	15		12
	Méthodologie 3				TD Distanciel	12
	Rapport d'étape du mémoire					
BCC 3- Construire son projet professionnel						
UE	1- Langue vivante 1		1 choix	3		18
	Anglais - Niveau avancé				TD Distanciel	18
	Italien - Niveau avancé				TD Distanciel	18
UE	2- Personnaliser son parcours (complément OU LV2)		1 choix	3		22
	Spécialisation en Histoire de l'art 2	Histoire de l'art connectée : décentrement des regards et interactions artistiques à l'époque contemporaine			CM Distanciel	12
	Italien A1.2				TD Distanciel	22
	Néerlandais A1.2				TD Distanciel	22
	Italien - Niveau avancé				TD Distanciel	18
UE	3- Ouverture		Oblig.	3		12
	Droit du patrimoine				TD Distanciel	12

Master Recherche en Histoire de l'art - EAD – M2 S4

Bloc	Cours	Ce qu'on apprend	Obligatoire ou à choix	Crédits	CM ou TD	Nombre d'heures
BCC	1- Intégrer et développer des savoirs spécialisés					
UE	1- Séminaires de spécialité		Oblig.	6		36
	Histoire de l'Art médiéval	Images, rites et sainteté			CM Distanciel	12
	Histoire de l'Art moderne	Le vrai et le faux			CM Distanciel	12
	Histoire de l'Art contemporain	Exposer, s'exposer			CM Distanciel	12
BCC	2- Concevoir, mener et présenter une recherche					
UE	2- Se former à la recherche		Oblig.	18		12
	Méthodologie 4				TD Distanciel	12
	Mémoire de recherche					
BCC	3- Construire son projet professionnel					
UE	1- Langue vivante 1		1 choix	3		18
	Anglais - Niveau avancé				TD Distanciel	18
	Italien - Niveau avancé				TD Distanciel	18
UE	2- Projet de l'étudiant et professionnalisation		1 choix	3		
	Stage					
	VEP - Valorisation d'expérience professionnalisante					
	Mise en situation professionnelle					

Modalités de règlement des frais de formation

Formation initiale

Étudiants primo-inscrits

Montant des frais d'inscription

- ☐ 400€ pour l'année universitaire ☐ 200€ par semestre

Modalités de paiement

- ☐ Par chèque
À l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Lille :
- Banque :
 - Tireur :
 - N° de chèque :
- ☐ Par virement bancaire
Merci d'indiquer obligatoirement dans le libellé : « nom, prénom, numéro étudiant, année d'études ».

Exonération ou aménagement des études*

Pour toute demande, merci de contacter sophie.benhenida@univ-lille.fr

Le montant définitif des frais d'inscription sera communiqué après examen du dossier par la commission compétente.

Étudiants redoublants

Les frais d'inscription sont calculés en fonction des unités d'enseignement (UE) à repasser :

- **30 € par UE complète**
Nombre d'UE à repasser : × 30 € = €

Les étudiants concernés sont invités à contacter leur gestionnaire pédagogique afin de connaître le montant exact à régler.

Important

Les demandes de dispense ne donnent pas lieu à une exonération des frais d'inscription : l'intégralité des droits annuels reste due.

*Aménagements d'études possibles

univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/amenagements-etudes-pour-les-etudiants-ayant-un-statut-specifique

Formation continue

(demandeurs d'emploi, prise en charge, CPF)

Primo-inscrits

☐ 1200€ pour l'année universitaire

☐ 600€ par semestre

Étudiants redoublants

- **90 € par UE complète**

Nombre d'UE à repasser : × 90 € = €

Pour toute question relative aux frais de formation continue, contactez sophie.benhenida@univ-lille.fr

Important

Les demandes de dispense ne donnent pas lieu à une exonération des frais d'inscription : l'intégralité des droits annuels reste due.

Informations complémentaires

Site internet : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead>

Guide des études : humanites.univ-lille.fr/histoire-art/nos-formations/les-guides-des-etudes

Gestionnaire pédagogique L1 :

M. Alexandre Basset alexandre.basset@univ-lille.fr

Gestionnaire pédagogique L2 et L3 :

Mme Lorraine Berthélemy lorraine.berthelemy@univ-lille.fr

Gestionnaire pédagogique M1 et M2 :

Mme Angélique Crossouard angelique.crossouard@univ-lille.fr

Pour toutes les questions relatives au paiement :

Mme Sophie Benhenida sophie.benhenida@univ-lille.fr

RIB de l'université

TRESOR PUBLIC				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ											
Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...) Identifiant national de compte bancaire - RIB <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="width: 25%;">Code banque</th> <th style="width: 25%;">Code guichet</th> <th style="width: 25%;">N° compte</th> <th style="width: 25%;">Clé</th> </tr> <tr> <td>10071</td> <td>59000</td> <td>00001019803</td> <td>57</td> </tr> </table>								Code banque	Code guichet	N° compte	Clé	10071	59000	00001019803	57
Code banque	Code guichet	N° compte	Clé												
10071	59000	00001019803	57												
IBAN (International Bank Account Number) <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;">FR76</td> <td style="width: 12.5%;">1007</td> <td style="width: 12.5%;">1590</td> <td style="width: 12.5%;">0000</td> <td style="width: 12.5%;">0010</td> <td style="width: 12.5%;">1980</td> <td style="width: 12.5%;">357</td> </tr> </table>				FR76	1007	1590	0000	0010	1980	357	Domiciliation <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>TPLILLE</td> </tr> </table>				TPLILLE
FR76	1007	1590	0000	0010	1980	357									
TPLILLE															
Titulaire du compte : UNIVERSITE DE LILLE AGENCE COMPTABLE DOMAINE UNIVERSITAIRE PONT BOIS BP 60149 59653 VILLENEUVE D'ASCQ				BIC (Bank Identifier Code) <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>TRPUFRP1</td> </tr> </table>				TRPUFRP1							
TRPUFRP1															